Agrément FFTA : 0878121 ; Jeunesse et Sport : APS78877

A l'attention de tous les membres de la CAPH

Nous vous convions à l'assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'association le :

Mardi 24 novembre 2026 à 20 heures.
A la Halle de Houdan (route de Gressey)

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier 2025-2026
- Bilan Sportif et bilan des entraînements 2025-2026.
- Renouvellement partiel du bureau et du Conseil d'Administration
 Election des nouveaux membres du conseil => Faites-vous connaitre si vous souhaitez candidater)
- Projets du club pour la saison 2026-2027
- Questions diverses.
- Remise des distinctions sportives obtenues en 2025-2026.
- Pot de l'amitié

Nous recherchons plusieurs personnes pour nous accompagner au sein du bureau dans la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration. Si vous souhaitez en faire partie n'hésitez pas à vous rapprocher d'un des membres du bureau (Mathieu, Elodie et Christel).

Vous pouvez transmettre, avant la séance, les sujets que vous souhaitez aborder dans les questions diverses par mail ou auprès d'un des membres du bureau (voir ci-dessous).

Nous comptons vivement sur la participation de l'ensemble des adhérents. Celle-ci est très importante pour nous et souligne le soutien et l'intérêt que vous manifestez pour l'association et les bénévoles qui en assurent le fonctionnement. Cette réunion est aussi l'occasion pour chacun de s'exprimer, de faire des propositions et de dialoguer entre parents, archers, entraîneurs et les bénévoles qui gèrent ce club au quotidien.

Au cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, merci de bien vouloir vous y faire représenter par un membre adhérent de l'association qui devra être muni d'un pouvoir. Cette formalité est très importante pour que le quorum nécessaire au bon déroulement de la réunion soit atteint.

Fait à Bazainville, le 02/11/2026

Mathieu (Président) : 06 12 52 28 81
Elodie (Secrétaire) : 06 32 50 41 67
Christel (Trésorière) : 06 12 52 28 81 ou archers-houdanais@hotmail.fr

POUVOIR

Je soussigné (Nom prénom), adhérent ou parent d'adhérent de l'association **Compagnie d'Archers du Pays Houdanais** dont le siège est à

Bazainville, donne, par la présente, pouvoir à..... (Nom prénom) pour me représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra à la Halle de Houdan le 24/11/2026 à 20h. En conséquence, prendre part aux délibérations, prendre connaissance de tous les documents, émettre tout vote et de manière générale faire le nécessaire.

Date..... Signature (faire précéder « bon pour pouvoir »)

Compagnie d'Archers du Pays Houdanais Mairie de Bazainville 25 Grande Rue 78550 BAZAINVILLE

Interne